

Bourse aux jouets, livres, DVD enfants et matériel de puériculture le 23 novembre 2025

Règlement à l'attention des déposants

INSTALLATION :

- Chaque déposant muni de la carte d'adhérent du Centre Social s'acquittera de la somme de 5 €
- S'il n'a pas de carte, il doit s'acquitter d'un **forfait de 8 euros**.
- Ces montants doivent être réglés lors de l'inscription.
- *Les acheteurs n'ont besoin ni de carte, ni de forfait.*

RECOMMANDATIONS :

- Jouets : ils doivent être en bon état de « fonctionnement » Prévoir des piles si nécessaire.
- Matériel de puériculture propre et en bon état
- **La bourse aux jouets est avant tout un échange, les prix ne doivent pas être fixés dans un but de profit.**

Le Centre Social se décharge de toute responsabilité en cas de non fonctionnement d'un jouet ou d'un article non conforme. Seul le déposant est responsable.

Les bénévoles se réservent le droit de vérifier que les articles proposés correspondent bien à une bourse aux jouets, livres, DVD enfants et puériculture.

FONCTIONNEMENT :

Inscription préalable à l'accueil du Centre Social jusqu'au jeudi 20 novembre 2025 (nombre de tables limité à 14)

- 1 table sera attribuée à chaque déposant
- l'installation se fera entre 8 H 30 et 9 H
- Les déposants sont présents à leur table pendant toute la durée de la bourse
- Chaque déposant encaissera le montant de la vente.
- La clôture de la « Bourse aux jouets » aura lieu à 12 H 00

INVENDUS :

Les déposants qui le souhaitent, peuvent laisser :

- **les livres enfants**, au Centre Social pour l'accueil de loisirs,
- **les jouets et articles de puériculture** pourront être proposés à une association caritative

Le fonctionnement de la bourse est assuré par une équipe de bénévoles